

REGIONAUX « B » TENNIS DE TABLE

DIMANCHE 24 mars 2024

A Landeronde (85)

Cette épreuve est ouverte aux licencié-es UFOLEP simple appartenance de la saison 2023/2024, **mentionnées sur la liste nominative des résultats des phases départementales** de l'UFOLEP 44 ou de l'UFOLEP 85. Cette phase est qualificative pour la Finale Nationale « B » qui se déroulera les 27 et 28 avril 2024 à Méricourt (62).

1. **Organisateurs** : Comité Régional UFOLEP Pays de la Loire, Comité Départemental UFOLEP 85, et AL TT Landeronde
2. **Lieu** : salle des sports de Landeronde
3. **Responsable des épreuves** : Les épreuves sont sous la responsabilité de la commission Régionale UFOLEP tennis de table.
4. **Horaires** :
 - 08H45 Accueil et pointage des joueurs tableaux masculins
 - 09H15 Début des épreuves tableaux masculins**
 - 10H45 Accueil et pointage des joueuses tableaux féminins
 - 11H00 Début des épreuves tableaux féminins**
 - 12H30 / 13h30 Pause déjeuner – remise de récompenses pour les tableaux à faible effectif
 - 13H30 / 17h15 Reprise des compétitions.
 - 17H15 / 17H45 Remise des récompenses
5. **Qualifications** : La liste des joueur-ses qualifié(e)s est déterminée suivant les quotas fournis avec l'envoi de cette circulaire. Chaque département est responsable de ses quotas et doit donc se charger d'assurer les repêchages possibles dans sa liste de suppléants.
6. **Engagements** : Les engagements doivent être envoyés :

Pour les clubs du 44 à	ctd.ufolep.tennisdetable44@gmail.com
Pour les clubs du 85 à	Les engagements ont déjà été validés à la date du 4 décembre comme prévu. Merci de prévenir <u>uniquement en cas de désistement</u> : Nathalie Delelis natetienne@hotmail.fr 06 75 32 65 10

au plus tard **le mercredi 20 mars 2024 minuit**

7. **Intendance** : Possibilité de restauration rapide sur place (sandwiches, boissons...)
8. **Déroulement de la compétition** : Les premiers tours se dérouleront par poules, de 3 ou 4 joueurs, qualifiant les deux premiers pour le tableau final et les autres joueurs pour un tableau « complémentaire » (sans dotation de récompense). Les 2 tableaux devant permettre d'établir un classement intégral.
Les règles de jeu sont celles de la FFTT ; Les rencontres se disputent au meilleur des 5 manches de 11 points.

Le classement des joueurs a mentionné sur la fiche d'inscription est, conformément aux règlements national,

A défaut de classement le juge arbitre classera les joueurs en fonction des résultats obtenus lors des phases départementales.

Les participants doivent obligatoirement être licenciés UFOLEP pour la saison en cours. La vérification des licences se fera via les comités départementaux.

Les joueurs ne peuvent participer qu'à un seul tableau de simple (le même que pour les départementaux) et celui de leur catégorie d'âge.

Tableaux : catégories type UFOLEP nationale ; Les horaires des tableaux sont donnés à titre indicatif. Merci de respecter les prescriptions de l'article 4

N° du tableau	MASCULINS	N° du tableau	FEMININES
C 0	Messieurs (nés en 1958 et avant)	C 2	Dames (nées en 1966 et avant)
C 1	Messieurs (nés de 1968 à 1969 inclus)	C 4	Dames (nées de 1967 à 1979 inclus)
C 3	Messieurs (nés de 1970 à 1979 inclus)	C 6	Dames (nées de 1980 à 2002 inclus)
C 5	Messieurs (nés de 1980 à 2002 inclus)	C 8	Dames (nées en 2003 à 2006 inclus)
C 7	Messieurs (nés en 2003 à 2006 inclus)	C 10	Dames (nées en 2007 et 2008)
C 9	Messieurs (nés en 2007 et 2008)	C 12	Dames (nées en 2009 et 2010)
C 11	Messieurs (nés en 2009 et 2010)	C 14	Dames (nées en 2011 et 2012)
C 13	Messieurs (nés en 2011 et 2012)	C 16	Dames (nées en 2013 et après)
C 15	Messieurs (nés en 2013 et après)		

